



MAIRIE
DE
C A N L Y
60680

Téléphone : 03 44 83 97 72
Télécopie : 03 44 37 03 68
canly2.secretariat@orange.fr

Conseil municipal du 28 mars 2024

Liste des délibérations examinées par le conseil municipal (art L2121-25 du CGCT) :

- Délibération n°20240328/01 : Approbation du compte de gestion 2023 *Adoptée.*
- Délibération n°20240328/02 : Approbation du compte administratif 2023. *Adoptée.*
- Délibération n°20240328/03 : Affectation des résultats au budget principal 2024. *Adoptée.*
- Délibération n°20240328/04 : Vote du budget principal 2024. *Adoptée.*
- Délibération n°20240328/05 : Vote des taux d'imposition 2024. *Adoptée.*
- Délibération n°20240328/06 : Attribution des subventions 2024 aux associations. *Adoptée.*
- Délibération n°20240328/07 : Vote de la subvention 2024 attribuée au Dynamo Club. *Adoptée.*
- Délibération n°20240328/08 : Vote de la subvention 2024 attribuée à l'Association des Parents d'Elèves. *Adoptée.*
- Délibération n°20240328/09 : Vote de la subvention 2024 attribuée à l'Association Canly Gym. *Adoptée.*

Affichée à Canly le 2 avril 2024.



Le Maire

Lionel GUBON

N.B : selon l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, le procès-verbal du 28 mars 2024 sera adopté lors de la prochaine séance de conseil municipal et publié après son adoption sur le site internet de la commune. Un exemplaire papier est consultable en mairie aux heures et jours d'ouverture du secrétariat.